

Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité de Charleroi

Date : jeudi 14 septembre 2023

Lieu : IGRETEC, Boulevard Pierre Mayence, 1 – 6220 Charleroi

Présentation en annexe.

Présents :

Membres

- Annibale MOSCARIELLE (Anderlues)
- Xavier DESGAIN (Charleroi)
- Hedwige DEHON (Courcelles)
- Loïc D'HAeyer (Fleurus) (Président)
- Alain VANDROMME (Froidchapelle)
- Christine BRUYERE (Fontaine l'Evêque)
- Mathieu PERIN (Les-Bons-Villers)
- Marc STIEMAN (Pont-à-celles)
- Martin DUFLOU (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Nadia NEVEN (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)

Invités permanents

- Benoit VANDER PUTTEN (OTW – Direction générale)
- Laurent GALLAND (OTW – Direction Charleroi)
- Michel LEGRAND (OTW – Direction Hainaut)
- Xavier ROBERT (OTW)
- Mourad BAOUICHE (SNCF)
- Grégory PAQUET (Forem)
- Daniel BASTIN (ASBL Navetteurs.be)
- Duncan SMITH (ASBL Navetteurs.be)
- Anna TINEBRA (ASBL Tous à pied)
- Olivier KINNEN (Représentant du Cabinet du Ministre Henry)

Invités ad hoc

- Niels ANTOINE (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Julie DUVIVIER (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Justine MARNEFFE (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Ophélie ALSTEENS (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Marie BAUWELINCKX (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Martin DIEBOLD (SPW Mobilité Infrastructures – AOT)
- Damien TOBIE (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la planification de la mobilité)
- Anne TIMMERMANS (Commission mobilité de Charleroi Métropole)
- Michel MEUTER (Mobilesem)
- Jean-Christophe CROQUET (Mobilisem)

Autres participants

- Klystel STASSIN (Courcelles)

Absents/excusés :

- Jean-Pierre DEPREZ (Aiseau-Presles)
- Christine MORMAL (Beaumont)
- Alpaslan BEKLEVIC (Châtelet)
- Hélène MAUFROID (Chimay)
- Fabrice MINSART (Farciennes)
- Pierre MINET (Ham-sur-Heure)
- Denis GOREZ (Gerpennes)
- Angélique DELLEAU (Lobbès)
- Véronique RIEZ (Momignies)
- Marie KNOOPS (Montigny-le-Tilleul)
- Florence DEMACQ (OTW, Administratrice)
- Jean-Philippe BILLE (SPW, Direction des routes de Charleroi)
- Alain PIRON (SPW, Direction de la planification de mobilité)
- Pierre GENTY (Cawab)
- Serge GOFFIN (Walcourt)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CEM = conseiller en mobilité

CLDR = Commission locale de développement rural

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

GHDC = Grand Hôpital de Charleroi

H+ = tarif Horizon +

HP = heures de pointe

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PMCM : plan de mobilité de Charleroi Métropole

PIMPT = Plan Infrastructures et Mobilité pour Tous

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

TAD = transport à la demande

UWE = Union wallonne des entreprises

ZHNS = Zone à haut niveau de service

1. PMCM de Charleroi : Etat d'avancement

Point pour information – voir slides présentés par Damien TOBIE, SPW M&I – Direction de la Planification de la Mobilité

L'état d'avancement et les prochains moments clés du PMCM sont présentés.

Une explication des prochaines étapes de la procédure est également prévue le 28/09/2023 lors de la réunion de la Commission Mobilité.

Les remarques suivantes sont formulées en séance :

- Anne Timmermans (Charleroi Métropole) précise que toutes les communes sont invitées à la réunion du 28/09.
- Xavier Desgain (Charleroi) attire l'attention sur la nécessité d'avoir une bonne animation/communication de l'enquête publique car le document est conséquent.
- Martin DUFLOU (AOT) questionne sur l'ambition du Gouvernement d'adopter le PMCM pour cette législature-ci. Damien TOBIE confirme que le but est bien que l'actuelle législature adopte le plan.

2. Zone Charleroi NO

2.1. Fin de la concertation citoyenne, scénario préférentiel

Point pour avis – Documents préparatoires – Voir slides présentés par Laurent Galland, OTW

L'AOT réexplique brièvement la méthodologie des phases de redéploiement.

L'OTW présente le bilan de la consultation citoyenne - phase MOBILLI : 140 réactions ont été récoltées. Une réponse sera systématiquement apportée pour chaque remarque déposée.

L'OTW présente le scénario préférentiel par ordre hiérarchique de type de ligne.

Les remarques suivantes sont formulées et répondues en séance :

- Hedwige DEHON (Courcelles) : salue le travail accompli et souligne les améliorations par rapport au réseau actuel (augmentation de la fréquence, liaisons directes vers le biopark) mais souligne plusieurs points :
 - Sur la forme : le délai pour prendre connaissance de la dernière version du plan était trop court, avec pourtant des changements importants ;
 - Sur le fond :
 - des lignes existantes sont scindées et entraînent des ruptures de charge (qui créent des conséquences psychologiques importantes sur les usagers) ;
 - L'entité de Gouy n'est reliée à Courcelles que par du TàD (pôle administratif, scolaire, la piscine, le nouveau Mobipôle) ;
 - Combien de temps le service de Transport à la demande existera-t-il ? Et dans quelle ampleur ? Réponse de l'AOT : il s'agit d'une nouvelle liaison proposée et supportée par la Région. Elle aura la forme de TAD au démarrage, mais pourrait évoluer vers une ligne régulière en cas de fréquentation le justifiant.

- Klystel STASSIN (Courcelles) :
 - Comment les enfants de Courcelles se rendront-ils à Pont-à-Celles : actuellement il y a déjà une correspondance à Trazegnies. Ça sera toujours le cas dans le projet de futur réseau si la liaison Courcelles – Luttre est exploitée sous forme de TàD. Il existe une possibilité en train mais entraîne une rupture de charge. Dans le cadre du PMCM, il est envisagé de revoir les liaisons SNCB dans la zone afin de supprimer cette rupture de charge.
 - Le Biopark et l'aéroport fonctionnent 7/7 jours alors que le bus ne fonctionne pas en W-E. Réponse de l'AOT : La connexion entre Jumet et le biopark est prévue dans le cadre du redéploiement du plateau Nord.
 - Les hôpitaux sont difficiles à rejoindre. Tant celui de Gosselies (dont l'arrêt le plus proche est à 500m) que celui de Marie-Curie (qui n'est pas desservi). Réponse de l'OTW : L'hôpital de Marie-Curie est joignable au départ de Courcelles via une rupture de charge à la Madeleine avec le Métro M3.
 - Le projet a fortement évolué depuis la consultation citoyenne, de plus la communication de cette consultation était insuffisante. Il faut refaire une consultation citoyenne.
- Marc STIEMAN (Pont-à-Celles) :

le Groupe de Mobilité Plan Climat 2030 est inquiet de la disparition de la ligne 64 et souhaite son maintien. La Commune de Pont-à-Celles est reprise dans la zone Plateau Nord et donc ne fait pas l'objet de la présente étude.
- Mathieu PERIN (Les-Bons-Villers) :
 - Pourrions-nous obtenir une représentation sur carte de la situation avant/après qui serait plus compréhensible pour les citoyens. Réponse de l'AOT : Réflexion en cours pour impliquer plus tôt la communication externe.
 - Est-ce que l'étude telle quelle (scénario préférentiel) définit déjà les arrêts ? Réponse de l'OTW : non ce sera lors de l'étude fine.
- Xavier Desgain (Charleroi) :
 - La communication/animation de Mobilli n'était pas bonne (nombre de représentants par commune n'était pas équilibré, la carte sur le site Mobilli était illisible, l'information préalable était quasi absente...)
 - Rupture de charge : L'OTW fait allusion à une rupture de charge virtuelle. Si elle est juste administrative, pourquoi la renseigner ? Quelle garantie a-t-on que la correspondance soit courte et assurée ?
 - Renfort scolaire aux HP : les explications supplémentaires de Laurent G. permettent de mieux comprendre le projet mais il reste interpellé car la fréquence des bus est réduite en période de vacances scolaires, c'est-à-dire pendant 14 semaines par an (25% du temps). Or, les

carolos ne partent pas en vacances 25% du temps. Réduire les niveaux de service le W-E est contradictoire avec le souhait de la Ville de Charleroi d'attirer davantage de visiteurs vers le centre-ville.

- Les différences de fréquence entre semaine et W-E manquent de lisibilité, surtout vers l'aéroport.
- Hanibale Moscariello (Anderlues) : demande confirmation sur le fait que les renforts scolaires ne fonctionnent que pendant les périodes scolaires. Confirmé par l'OTW.
- Christine Bruyère (Fontaine l'Evêque) : Salue le travail réalisé et demande de porter une attention particulière à l'augmentation de la population dans sa commune ces dernières années. La commune se situe aujourd'hui entre 2 liaisons principales sans être desservie. Elle souligne également la rupture de charge à Jumet – Madeleine.
- Nadia Neven (AOT) : l'AOT est consciente qu'il y a encore du travail à accomplir dans cette zone et que tout n'a pas été optimal notamment en ce qui concerne la phase de consultation. Il est convenu qu'une nouvelle concertation puisse être organisée. Elle entrainera toutefois un décalage de la mise en service.

Avis de l'Organe :

L'organe émet un avis « réservé » sur la fin de la concertation citoyenne et sur le scénario opérationnel. Il demande que la phase de concertation citoyenne soit renouvelée et que le projet soit adapté afin de prendre en considération les remarques formulées en séance notamment :

- la commune de Courcelles ne trouve pas toutes les réponses à ses besoins
- les ruptures de charge et les temps scolaires doivent être objectivés
- les liens avec l'offre ferroviaire doivent être explicités

2.2. Amendements du PRTP suite à la présentation du scénario préférentiel

Point pour avis – Documents préparatoires – Voir slides présentés par Justine Marneffe, SPW M&I – AOT
En termes d'offre kilométrique, le PRTP aboutit à une augmentation conséquente pour cette zone.

Avis de l'Organe :

L'avis sera remis lors de l'adoption définitive du projet de réseau.

2.3. Présentation des mobipôles

Point pour avis – Documents préparatoires – Voir slides présentés par Marie Bauwelinckx, SPW M&I – AOT
Le point n'est pas présenté suite à l'avis réservé du point 2.1.

3. Plan de transport TEC 2023 : R'Bus – E110 – 129 – City Bus de Charleroi – Navettes Aérobus A1 – A2 – A3

Point pour informations – Voir slides présentés par Laurent Galland, OTW
Pas de remarque formulée.

4. Desserte du GHDC

Point pour informations – Voir slides présentés par Laurent Galland, OTW

Pas de remarque formulée.

5. Lancement travaux M5

Point pour informations – Voir slides présentés par Laurent Galland, OTW

Pas de remarque formulée.

6. Mobipôles : présentation de la charte graphique régionale

Point pour informations – Documents préparatoires - Voir slides présentés par Niels Antoine, SPW M&I - AOT

Lors de la précédente présentation sur les Mobipôles en OCBM, il avait été expliqué que peu de commune avaient, à l'époque, investit dans la signalisation/signalétique. Depuis lors, une charte graphique des Mobipôles a été créé par la Région. Elle est maintenant accessible sur le [site de la Sécurithèque](#).

Un rappel est fait sur les différences entre mobipôles et mobipoints :

- Mobipôles : point de connexion avec le transport public structurant, lieu d'intermodalité où l'on va trouver différentes offres de mobilité (dont la mobilité partagée, facilité d'infrastructures, etc)
- Mobipoints : fonction similaire mais pas nécessairement connecté au transport structurant. Ils vont donc probablement se situer plutôt en milieux urbains, où ils seront organisés en réseaux

La pose d'un totem est éligible à un financement PIMACI. Il n'est pas trop tard pour le demander, même si le dossier a déjà été remis.

Aucune remarque n'est formulée en séance.

7. PIMACI : Bilan de l'introduction des dossiers mobipôles

Point pour informations – Voir slides présentés par Niels Antoine, SPW M&I - AOT

Presque toutes les communes de la zone Charleroi Nord ont introduit un dossier de projet PIMACI. Pour les PIMACI rectificatifs, il faut rester attentifs aux dépenses éligibles. Voir les délais affichés dans les slides.

Les remarques suivantes sont formulées et répondues en séance :

« Il manque du fléchage dans les gares pour rejoindre les Mobipôles ».

Réponse de l'AOT : C'est également prévu dans la charte graphique.

- Mathieu PERIN (Les-Bons-Villers) : demande un peu de flexibilité dans les réponses données par le SPW aux dossiers car les règles de fonctionnement (les clés de répartitions surtout) sont bien trop complexes et ingérables. Les communes considèrent les dossiers PIMACI (et les précédents tels que PIWACY) comme des « usines à gaz ». De plus, le délai d'attribution pour le 30 juin 2024 va faire monter les prix des soumissionnaires de manière artificielle. L'AOT va transmettre l'information à la DEPS.

- Question concernant le visuel graphique : « comment doit-on fonctionner pour la commande des totems, par un marché public régional ? » Un marché public n'est pas prévu actuellement. Les prescriptions existent et sont juste à suivre. Proposition de création d'un marché public régional à transmettre à la DEPS (en suivant l'exemple du marquage au sol devant les écoles).

8. Evolution organisationnelle de l'AOT

Point pour informations – Voir slides présentés par Martin Duflou, SPW M&I - AOT

L'AOT a intégré au sein du SPW le département de la Stratégie de la Mobilité et de l'Intermodalité et son périmètre s'est élargi : elle intervient désormais en matière de mobilité collective et de mobilité partagée. Pas de remarque formulée.

9. Suivi des avis précédents

Pour pour informations – Documents préparatoires – Point animé par le Président

Pas de remarque formulée.

10. Divers

10.1. Suggestions des points pour de prochaines sessions OCBM

Point pour informations – Point animé par le Président

- Un nouveau planning des phases de redéploiement de la zone devra être présenté ;
- Présentation du décret TAD ;
- L'ASBL Tous à Pied annonce qu'elle pourra présenter les résultats du Baromètre Piétons ;

Décision prise pour que les prochains OCBM s'organisent à nouveau en présentiel afin d'optimiser les rencontres et les échanges.

Le Président remercie l'ensemble des participants.

11. Agenda

La prochaine réunion de l'OCBM de Charleroi aura lieu le 22/02/2024 à l'IGRETEC de Charleroi. Les modalités pratiques seront communiquées ultérieurement.